



« Si tu traverses un jour un village dans lequel les gens chantent et rient, tu peux t'y arrêter, il fait sûrement bon y vivre... »



Ventenac-en-Minervois

Bulletin municipal 2023 ^{no 3}

Le mot du maire



Mes chers amis,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement afin que les Ventenacoises et Ventenacois, comme tous les français, retrouvent le plaisir du partage et de l'engagement dans nos associations, fassent vivre nos producteurs, nos entreprises locales et se retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible.

C'est dans cet esprit, qu'en ce mois de janvier, nous allons pouvoir renouer avec notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population, suspendue malheureusement depuis deux ans à cause de l'épidémie de Covid 19. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous pourrons nous retrouver le **Vendredi 27 janvier 2023 à 18 h 00 à la Salle des Fêtes** pour célébrer cette nouvelle année dans la convivialité.

Le Conseil Municipal travaille sans relâche au sein de la commune, pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Le charme de la ruralité doit se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Pour ce faire nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que les investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans compromettre les capacités d'action des futures générations.

La Municipalité a décidé d'éteindre l'éclairage public de notre commune de 00 heure à 6 heures du matin. Cette mesure est opérationnelle depuis le 02 janvier dernier. Vous le savez, la sobriété énergétique est plus que jamais d'actualité, et l'une des réponses immédiates pour minimiser les dépenses budgétaires, la pollution lumineuse et préserver la biodiversité est l'extinction de l'éclairage public la nuit. Les retours d'expérience que nous avons sur cette mesure, tant au niveau national qu'au niveau des communes environnantes et plus particulièrement sur deux d'entre elles qui pratiquent cette mesure depuis dix ans déjà, nous rassurent sur ce point.

En effet, les chiffres recensés par les pouvoirs publics démontrent que 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des rues parfaitement éclairées et 80% des cambriolages

ont lieu le jour. Que les regroupements sont moins nombreux lorsqu'il n'y a pas d'éclairage. D'autre part, en matière de sécurité routière la direction départementale de la sécurité publique indique, que les personnes ont plutôt tendance à rouler moins vite quand les zones ne sont pas éclairées et que par conséquent les accidents sont moins graves. En règle générale l'extinction de l'éclairage public en pleine nuit n'est pas synonyme d'augmentation du nombre d'accidents ou de délits dans les communes où il se pratique.

Face aux enjeux qui se présentent à nous, il convient de rester positifs, actifs et déterminés. C'est avec cette intention, que je vous souhaite, avec le Conseil Municipal et les agents communaux une très belle et heureuse année 2023 !

Soyons les artisans de la vitalité de notre village, car nous sommes tous détenteurs des clefs de sa prospérité et ayons l'espoir d'un retour définitif à une vie « Normale » qui nous permette de nous retrouver sans aucune contrainte.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre édito ! Avec tout mon dévouement.

Le Maire,
Christian LAPALU

En bref...

Panneau Pocket, un outil indispensable !

Nous vous rappelons que la Municipalité adhère à l'application « Panneau Pocket ».

Cette application est un outil (gratuit et confidentiel) indispensable pour la population. C'est un panneau d'information dans sa poche ! Une application mobile simple et efficace qui permet aux Mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter la population en temps réel sur leur smartphone, tablette ou ordinateur.

L'objectif est d'avoir à portée de main, partout et tout le temps toutes les informations de la Mairie.

Circulation rue des Vignes

Afin de permettre aux riverains de la cité Henri Andrieu, de la rue des Mazès, du lotissement Claude Graniès et du lotissement les Mimosas, de sortir sur la rue du Minervo via le lotissement « Les Jardins de la Fontaine ».

La rue des Vignes est depuis le mois de novembre 2022 à double sens de circulation pour les véhicules.

Malgré la signalisation mise en place, nous vous demandons d'être vigilants et prudents à l'intersection de la rue du Pont Neuf avec la rue des Vignes.

Le potager se découvre à l'école !

Depuis quelques semaines, l'association « Le verger du canal » intervient un vendredi sur deux à l'école pour initier nos petits loups au jardinage !

Ce projet pédagogique mené par l'école a pour but de promouvoir l'éducation à l'environnement tout en faisant pousser ses propres légumes. Radis, fèves, fraisier, thym, romarin ont été plantés dans des carrés potagers prévus à cet effet dans la cour de récréation. Nos chères élèves s'occupent de semer, arroser, désherber avec l'espoir de cueillir quelques légumes tant chéris. Ce projet a vu le jour grâce à la participation financière de la



mairie de Ventenac, de l'association « le verger du canal » et de l'association de l'école (coût total 300 euros). Nous espérons que la récolte sera fructueuse et inspirera peut-être de belles vocations...

Le plan communal de sauvegarde

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile a créé le Plan Communal de Sauvegarde, outil utile au maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile.

Ce plan s'intègre dans l'organisation générale des secours et forme avec les plans d'organisation des secours (ORSEC) une nouvelle chaîne complète et cohérente de gestion des événements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement. Il apporte ainsi une réponse en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours. En 2013, la commune de Ventenac-en-Minervo s'est dotée d'un PCS élaboré par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMAAR). Le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile.

Pourquoi un Plan Communal de Sauvegarde ?

Son objectif est de se préparer préalablement en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques afin de pouvoir gérer les différentes phases d'un événement de sécurité civile.

Le PCS utilisé par le Maire ou par son représentant a pour but la mise en

place de la Cellule de Crise Communale. Cette dernière peut être déclenchée de la propre initiative du Maire, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement. Le Maire en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale et gère l'organisation et son déroulement en qualité de directeur des opérations de secours. La Cellule de Crise Communale est composée d'élus, de personnels techniques et de personnels administratifs. Cette mobilisation est progressive et en adéquation avec l'événement à gérer.

Comment prévenir la population d'une situation de crise ?

La population est alertée en premier lieu par la diffusion de messages annoncés par hauts-parleurs de la commune, par contact téléphonique, ou encore si le contexte le permet par le déplacement des personnels de la Cellule de Crise Communale pour les personnes les plus vulnérables.

La législation insiste sur la nécessité de tester régulièrement le caractère opérationnel du PCS par des exercices dont les enseignements sont fondamentaux pour s'assurer du bon fonctionnement du dispositif, en constater les points faibles et les corriger.

La Barque de patron Marie-Thérèse

L'association Aventure Pluriel restaure depuis 2021 la barque de patron « Marie Thérèse » au cœur du village de Ventenac en Minervois.

La Marie-Thérèse classée maintenant monument historique est un trésor conçu à l'époque de Pierre-Paul Riquet et a été construite en 1855 à Toulouse. Elle est en fait le plus vieux bateau du Canal du Midi et certainement le plus vieux bateau fluvial navigant du monde ! Et elle est amarrée à Ventenac !

Depuis près de deux ans les travaux sont menés en fonction de nos moyens humains et financiers. L'implication de la commune de Ventenac dans ce projet est totale, et nous la remercions ! Grâce à celle-ci nous disposons d'un atelier pour travailler et stocker notre matériel, et d'une maison pour y loger les charpentiers de marine qui œuvrent à la sauvegarde de ce bateau.

Même si l'avancement semble lent, il faut savoir que de multiples éléments de structure ont dû être restaurés ou changés, comme les

préceintes arrière et l'épine centrale, et des traverses du pont. Pour réaliser la pose de ces éléments critiques, il nous a fallu changer des barreaux, réparer des membrures et bien d'autres choses que l'on a relatées dans les INFOBARQUES précédentes (lettres d'information périodiques). Au fur et à mesure que les mois passent le puzzle se remonte avec des pièces neuves. Les travaux d'entretien des cales sont aussi nécessaires pour éviter à la barque de s'abîmer...

Nous sommes maintenant sur une vitesse de croisière de 10 jours de travail par mois ayant lieu la première et la dernière semaine du mois. C'est ainsi que la Marie-Thérèse reprend vie !

Nous disposons maintenant d'un calendrier prévisionnel des travaux relativement fiable et mettons tout en œuvre pour que la Marie-Thérèse soit opérationnelle en avril 2024 :

- Les travaux du pont seront terminés en juin 2023
- Les travaux de coque et le carénage seront réalisés en août et septembre 2023, dans la cale de Gailhousty qui a déjà été réservée
- La restauration des pavois, des

capots et de l'accastillage se termineront en décembre 2023.

- Après les travaux d'aménagements et de finitions qui se dérouleront de janvier à mars 2024 nous aurons enfin une Marie-Thérèse complètement opérationnelle en avril 2024...

Après cette longue restauration la barque naviguera et deviendra un réel lieu d'animation ouvert au public. Notre seul objectif, rendre la Marie-Thérèse aux habitants du Canal !

- Si vous souhaitez suivre l'avancement de ce beau projet, demandez à recevoir l'INFOBARQUE

- Si vous souhaitez intégrer l'équipe ou la soutenir : ADHÉREZ à l'Association !

- Si vous voulez faire plus, par un DON, sachez que la Fondation du Patrimoine a ouvert une souscription pour nous aider à réaliser ces travaux...

Un panneau a été installé près de la barque avec des informations et des contacts utiles. N'hésitez pas non plus à venir rencontrer les personnes qui s'affairent sur le chantier.

Opération Vélo Cargo

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Ademe, «Vélo et territoires», dont le Grand Narbonne est lauréat.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Ademe, «Vélo et territoires», dont le Grand Narbonne est lauréat.

Près de 50 % des déplacements effectués sur notre territoire font moins de deux kilomètres. Fort de ce constat, le Grand Narbonne a fait l'acquisition de trois vélos cargo à assistance électrique (deux biporteurs et un triporteur) qui seront mis à disposition des communes volontaires sur une durée d'un à deux mois.

L'objectif : sensibiliser les parents d'élèves à un moyen de transport alternatif à la voiture pour les courts trajets.

La commune de Ventenac-en-Minervois et l'association «le Verger du Canal», ont manifesté leur intérêt pour expérimenter ce dispositif à partir du 12 novembre 2022. Ainsi, les parents d'élèves ont pu bénéficier de l'usage d'un vélo cargo à assistance électrique sur une ou deux semaines et tester son utilisation. Les vélos cargo sont dotés d'une coque pouvant accueillir de deux à quatre enfants.



Une journée d'essai était programmée le samedi 19 novembre de 10h à 12h à l'épicerie de Ventenac-en-Minervois, sous la responsabilité de M. Jean Galant, référent de ce projet.

En bref...

La Compagnie Piano du Lac

Deux concerts flottants sur le Canal du Midi en date des 2 et 3 septembre 2022 proposés par Susana Tiertant et Claire Mazard, pianiste et contre-bassiste, ont contribué au financement de la plantation du Canal. Le spectacle fut grandiose et d'une originalité singulière.

Le festival itinérant « Vents de Scène » créé en 2019 par l'association Lezarts de Saint Marcel sur Aude s'est produit pour une deuxième édition fin août 2022 sur les communes de St Nazaire d'Aude, Roubia, Ventenac et Sainte Valière. Au programme : théâtre (Marius et Fanny) et chants lyriques (Contes D'HOFFMANN) pour le plus grand bonheur du public

Du côté de l'école

En fin d'année scolaire, Fabienne Hilaire a pris sa retraite et est remplacée depuis la rentrée par Bénédicte Tavallo, sa collègue depuis 5 ans. Elle est désormais l'enseignante de la classe des Grandes Sections-CP et a laissé sa place auprès des Petites et Moyennes Sections à Mme Géraldine Boussieux-Fraisse nouvellement nommée sur l'école.

Elles sont secondées par Mmes Agnès Clayrac et Marie-Claire Calas pour accueillir les 49 élèves de l'école de Ventenac. S'ajoutent à ces chiffres les 24 élèves de CE1, CE2 et CM1 de Mme Cindy Soublidan et les 27 élèves de Mme Lisa Guidez sur l'école de Sainte-Valière. Nous remercions également Lydia Mosti, qui assure le nettoyage des écoles avec l'aide d'Agnès.

Un Regroupement Pédagogique en pleine expansion qui atteint désormais les 100 élèves.

Les Godillots Baladeurs

Ces deux dernières années, comme tout un chacun, les Godillots Baladeurs de Ventenac ont été confrontés aux aléas de la covid. Nous avons pu néanmoins, en nous adaptant aux différentes mesures et obligations, maintenir au mieux nos actions pour apporter à la soixantaine de nos adhérents tant l'activité physique que le lien social et amical auxquels ils sont habitués.

Outre nos sorties hebdomadaires nous avons ainsi fait en août la marche nocturne pour le plus grand plaisir des enfants. En septembre, après l'avoir 2 fois reportée, c'était notre sortie annuelle, cette année dans le Périgord, avant que fin octobre nous organisions notre « marche pour tous » qui anime et valorise notre village. Chaque semaine ce sont 2 sorties qui sont proposées, une journée + une



demi-journée, pour admirer notre belle région, à des rythmes et des difficultés divers pour que chacun puisse y trouver son plaisir.

Vous pourrez nous retrouver sur notre blog : www.les-godillots-baladeurs.over-blog.com et nous contacter pour tous renseignements au 06.87.33.75.99. Bonne année à tous et bonne route sur nos chemins.

« Les Passerelles », un lieu vivant et agréable pour tous

L'équipe du Centre Socioculturel et Familial « Les Passerelles », auquel adhère la commune et qui est présidé par Joëlle GOUY-RATAJCZAK, a vu son année 2022 bien remplie !

Autour de ses missions de proximité pour le territoire du Sud Minervois, la structure - ouverte à tous et offrant de la convivialité, du partage et de l'échange - est notamment intervenue directement sur la commune de Ventenac en Minervois de nombreuses fois !

Les cuisines « bien être et santé » ont ainsi eu lieu deux fois par mois et ont permis d'apprendre à cuisiner différemment, avec des menus élaborés avec les adhérents et cuisinés ensemble dans une ambiance conviviale.

Une balade intergénérationnelle ouverte à tous a été mise en oeuvre lors de la semaine bleue (semaine nationale des personnes âgées et des retraités). Elle a été suivie d'un goûter fait par les enfants de l'atelier graine d'éveil ! Une belle réussite intergénérationnelle !

Différentes animations ont également été mises en place pour la semaine du goût en faveur des enfants afin de leur transmettre des savoirs. Ainsi, une cuisine conviviale « spéciale Portugal » a eu lieu dans le cadre de cette semaine, dans la joie et la bonne humeur : évidemment !

Le Centre intervient également sur les communes qui composent le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) avec d'autres nombreuses activités régulières. On pense notamment aux graines d'éveil, aux conversations anglaises et espagnoles, à la gym douce, à l'atelier informatique ainsi qu'aux sorties culturelles.

Le Centre propose aussi des projets spéciaux en permettant aux habitants du territoire de venir avec leurs idées, leurs envies, leurs projets...

En 2022 dans ce cadre des partenariats ont été mis en oeuvre (concernant Ventenac) avec le Verger du Canal, le comité des fêtes et les écoles. Les Passerelles ont donc été sur tous les fronts en 2022... Et comptent bien continuer en 2023 !

Ludovic Beaudic



Fort de plus de 15 ans d'expérience, c'est en mai 2022 que l'entreprise de maçonnerie générale BEAUDIC Ludovic voit le jour.

Dans le respect des traditions et de l'environnement, notre principale activité est le gros œuvre, les travaux neufs ou de rénovation. Domiciliés à Ventenac en Minervois, nous sommes à votre service pour vos projets d'aménagement, de restauration de votre habitation ou pour vos projets de maisons neuves.

Ensemble, bâtissons vos projets !

Ludovic Beaudic
Tél. 06 40 35 25 83
E-mail :
beaudic.ludovic@orange.fr

Les Pots de Manon



Les pots de Manon sont des confections 100% maison élaborées à partir de produits locaux en direct producteurs pour le plaisir des gourmands !

Différentes saveurs pour le bonheur de vos papilles. Confitures, compotes, sauces, etc.

Je vous laisse découvrir, n'hésitez pas à me contacter pour toutes commandes ou questions.

Olivieri Manon

Tél. 06 29 68 19 65
E-mail :
lespotsdemanon@hotmail.com

Taxi As des Has



Un taxi conventionné « As des Has », Monsieur Mostafa Hassab, domicilié à Ventenac (siège social) au 8 cité Henri Andrieu, dont la licence est basée à Sallèles-d'Aude, se tient à la disposition des habitants de Ventenac pour toute course dont ils pourraient avoir besoin. N'hésitez pas à le contacter.

As des Has - Taxi conventionné médical et tourisme toute distance

Tél. 06 59 03 31 18
E-mail :
masteudmousse@gmail.com

Au Revoir Christiane !

Après 33 ans passés au sein de notre commune, c'est avec une immense émotion et reconnaissance que monsieur le maire, le conseil municipal et les employés se sont réunis pour dire au revoir à Christiane pour fêter son départ à la retraite.

Depuis 1990 elle a entretenu et embelli notre petit village, elle a su apporter son dévouement et sa bonne humeur à tous les habitants. Nous lui en sommes très reconnaissants. Pour cette occasion nous lui avons remis avec fierté la médaille de la ville.

Nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée, entourée de sa famille et amis.

Nous profitons de l'occasion pour accueillir Mr David DEBUT qui a signé un CDD auprès de notre commune pour une durée de 1 an. Bienvenue à lui.



Bilan des travaux réalisés en 2022

-Création d'une salle de remerciements au nouveau cimetière (Route de Sainte-Valière).

- Pose de bordures pour canaliser l'écoulement des eaux rue du Pont Neuf.

- Reprofilage de la voirie rue du Pont Neuf (réalisé après les travaux de renforcement de basse tension du SYADEN sur cet axe).

- Réfection du revêtement de la rue de l'Eglise.

- Première tranche de travaux d'enrochement à l'aire de lavage rue du Minervoï (dégâts suite aux intempéries du 10 et 11 mai 2020).

- Pose de containers enterrés (ordures ménagères) à l'angle de la rue du Minervoï et du lotissement « Les Jardins de la Fontaine ».

- Réalisation d'une fresque sur le transformateur EDF rue de la zone artisanale.

- Réalisation des grilles de protection des stations du chemin de croix au cimetière côté Chapelle.

Travaux rue « Côte Vieille »

- Enfouissement des réseaux (éclairage public, téléphone et EDF) et pose de Candélabres à led.



- Etudes pour l'aménagement de la voirie et du réseau pluvial sur cette voie.

- Réfection du réseau de sonorisation.

- Remplacement candélabres usagés par des candélabres à led sur divers points du village.

- Remplacement d'un jeu à l'aire de jeux rue des Ecoles (voiturette).

Arrêtés de circulation

- Mise en circulation de la rue des Vignes à double sens.

- Interdiction de circulation au véhicules de plus de 11 mètres dans le Village.



Projets 2023 / 2024

- Travaux d'aménagement de voirie et de pluvial « Côte Vieille ».

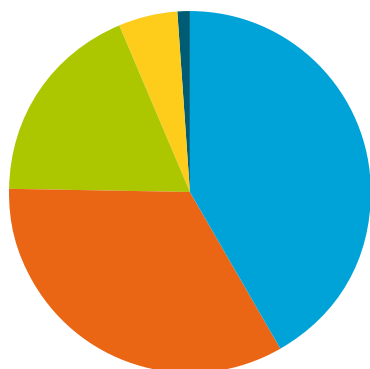
- Travaux d'aménagement de la placette du Lavoïr (recommandations de la DREAL et de l'ABF)

- Etude pour travaux d'aménagement des abords du canal du Midi chemin des Tamaris (recommandation de la DREAL et de l'ABF).

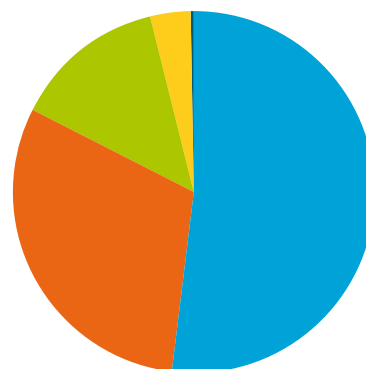
- Projet avec le département pour la mise en sécurité de la rue du Minervoï par la création d'un plateau ralentisseur au carrefour avec le lotissement « Les Jardins de la Fontaine » et la création d'un trottoir pour piéton depuis la rue de la Fontaine jusqu'au pont de la rue du Minervoï.

Budget général 2022 : 1 265 796 €

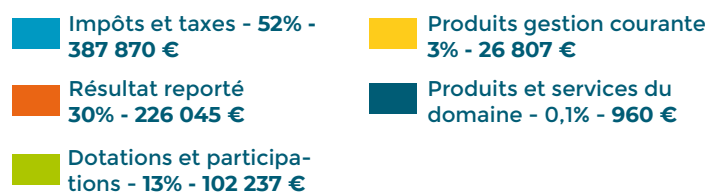
Fonctionnement 743 920 €



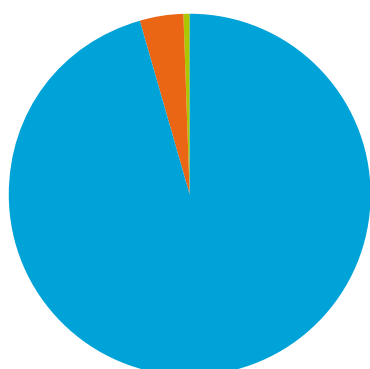
Dépenses



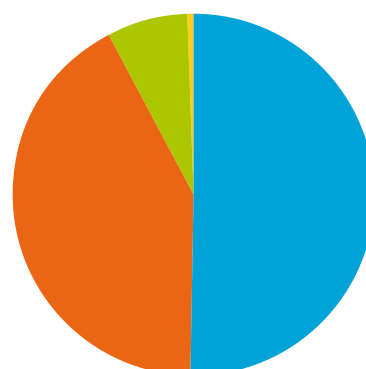
Recettes



Investissement 521 877 €



Dépenses



Recettes



Mairie de Ventenac
1 place de la Mairie
11120 VENTENAC EN MVOIS
☎ 04 68 43 23 66

Lundi au vendredi :
10h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00
Mercredi :
10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

Médiathèque Mpale
2 place de la Mairie
11120 VENTENAC EN MVOIS
☎ 04 68 43 12 63

Mercredi :
14h00 - 18h00
Vendredi :
16h30 - 18h30

La Poste
4 rue de la Poste
11120 VENTENAC EN MVOIS
☎ 04 68 43 26 30

Lundi : 13h45 - 16h30
Mercredi : 13h45 - 16h15
Vendredi : 13h45 - 16h00

Gendarmerie
3 avenue des Corbières
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 23

Lundi au samedi :
8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Dimanche / jours fériés :
9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

Déchetterie
D607 Croisement de Ginestas
11120 MIREPEISSET
☎ 04 68 46 34 09

Lundi au samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 17h30

CIAS du Sud Minervois
BP1 - Route de Mirepeisset
11120 GINESTAS
☎ 04 68 46 12 20

Lundi au vendredi
9h00 - 12h00
14h00 - 17h00

Grand Narbonne
12, bd Frédéric Mistral
11100 NARBONNE
☎ 04 68 58 14 58

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 17h00

Préfecture de l'Aude
52, rue Jean Bringer
11012 CARCASSONNE Cedex 9
☎ 04 68 10 27 01

Lundi au vendredi
8h30 - 12h00
13h30 - 16h00
(15h00 le vendredi)

Sous-Préfecture
37, bd Charles de Gaulle
11100 NARBONNE Cedex
☎ 04 68 90 33 40

Lundi au vendredi
8h15 - 12h00
13h15 - 17h00
(16h00 le vendredi)

Département de l'Aude
Hôtel du Département
11000 CARCASSONNE
☎ 04 68 11 68 11

Lundi au vendredi
8h30 - 17h30

SIVOS Ste-VALIERE - VENTENAC

Ecole maternelle 1 rue des Ecoles 11120 VENTENAC EN MVOIS ☎ 04 68 43 26 50	Ecole primaire 4 rue des Ecoles 11120 Ste-VALIERE ☎ 04 68 46 27 15
--	--

Etat civil 2022

4 Naissances hors de la commune
DEVAUCHELLE Albane, Delphine, Valérie
née le 20 février 2022
GERARD Louis, Pierre, Hervé
né le 04 avril 2022
ROCA Ambre née le 12 septembre 2022
BATUT Soan, Maë né le 09 octobre 2022

8 Transcriptions de décès
ROUQUET Jeanine, Odette le 19 mai 2022
LOPEZ Antoine, Joseph le 23 mai 2022
VIDAL Marie le 29 mai 2022
BONAT Michèle, Françoise, Germaine
le 10 juin 2022
DHOMS Michel le 10 septembre 2022
MANGIN Patricia, Denise, Amanda
le 14 septembre 2022
CHAPELLE Nicole, Simone
le 11 novembre 2022
CABES Robert, Noël, Louis
le 19 décembre 2022

2 Mariages
BROWN Roger, Best avec WESTELL Sherree
le 21 juin 2022
HASSAB Benaïssa avec MENTREKA Céline,
Karine, Claude le 10 septembre 2022

Le site de compostage communal

Mis en place en mars 2021 par le service environnement du Grand Narbonne et l'association le Verger du Canal, le site de compostage est aujourd'hui adopté. Depuis son installation, il a permis de valoriser environ 9 tonnes de biodéchets notamment grâce à la mise à disposition de bio-seaux fournis par la mairie de Ventenac-en-Minervois pour 3€. Ainsi, la commune s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne, durable, responsable et économique.

Le référent technique, Jean Galant, passe tous les deux jours sur site et reste à votre disposition au 06 23 71 22 84.

Bulletin municipal n°3
Edité par la mairie de Ventenac-en-Minervois
Responsable de la publication : Christian LAPALU
Rédaction et photos par la commission du bulletin municipal
Réalisation : Ronan GILOT (ronan.gilot@gmail.com)
Impression : Caiiman à Lézignan-Corbières